

Gros plan/ Laboratoire du bâtiment et des travaux publics du Gabon

Une structure cinquantenaire en quête de reconnaissance



En ce moment, le laboratoire est engagé dans les travaux de la route PK 5-PK 12.



Léon Armel Bounda Balonzi, directeur général du LNBTPG en quête de reconnaissance.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Malgré son implication dans quelques chantiers routiers, le Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics du Gabon (LNBTPG) ne joue que les seconds rôles depuis sa création en 1960. Ce qui l'amène à sous-traiter dans son propre pays. Même pour les marchés de l'Etat dont il devrait pourtant être le bras séculier.

QUE d'années passées ! Le rôle du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics du Gabon (LNBTPG) reste à ce jour quasiment inaperçu ! Il y a en effet plus de 50 ans que cette structure a été créée, sous l'appellation de Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTP). Au départ, sa gérance est confiée par convention N°271 /TP, approuvée le 21 février 1966, au Centre de recherche et d'études du bâtiment et des travaux publics (CREBTP), un organisme français dépendant des Fédérations des bâtiments des travaux publics. Le 7 juillet 1982, son organisation administrative et financière est régie par le décret n°901/MTPC, et placée sous la tutelle du ministère des Infrastructures. Aujourd'hui, l'entité est devenue Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics (LNBTPG), à l'issue du décret n°0536/PR/MITPAT du 20 octobre 2015. En dépit de toutes ces réformes en vue de sa réorganisation, ce laboratoire reste méconnu du plus grand nombre. Particulièrement des opérateurs du secteur du BTP, qui sont pourtant fondés à le pratiquer dans le cadre de leurs activités. « Cette structure est importante dans le cadre de la ga-



Dans les pays sérieux, aucune construction ne peut se faire sans l'implication de son laboratoire en charge du secteur du BTP.

rantie de la qualité et de sécurité de toutes les constructions dans le domaine du BTP, par l'exécution de tous les essais, analyses et recherches, les études et contrôles concernant les sols, les matériaux et les techniques de construction», confie son directeur général, Léon Armel Bounda Balonzi. **MISSIONS.** Ce dernier, s'appuyant sur le décret de 2015, indique: « LNBTPG intervient également dans les études et contrôles concernant les sols, les matériaux et les techniques de construction. » Le laboratoire s'occupe aussi de la formation des techniciens de l'administration et de l'encadrement des stagiaires. Dans ce sens, ses missions sont d'accompagner techniquement toutes les entités qui sollicitent son expertise, notamment pour ce qui est de la construction des bâti-

ments, routes, aérodromes, chemins de fer, ouvrages d'art, ports, barrages hydroélectriques, pylônes, réservoirs, stations-service et conduites. Mais aussi les études d'impact pour la préservation de l'environnement. « Le Laboratoire est aussi chargé du contrôle géotechnique des travaux qui permettent de s'assurer que les prescriptions du cahier de charges sont respectées. Il veille à la bonne exécution des essais prévus dans le Plan d'assurance qualité (PAQ) ou à sa bonne application », poursuit M. Bounda Balonzi. C'est pourquoi, dans ses missions, le LNBTPG veille, pour le compte du client, à la bonne exécution des essais prévus dans le PAQ, à l'application de celui-ci ainsi qu'à celle du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Ce n'est pas tout. Le laboratoire aide aussi le maître

d'ouvrage à superviser la réalisation des travaux par l'entreprise, avec l'assurance que les travaux à exécuter seront conformes aux exigences formulées dans les cahiers de charges de travaux. Tout comme il doit faire en sorte que les investissements réalisés par le maître d'ouvrage soient rentables, parce qu'ils procèdent d'une efficacité de la dépense. **BRAS SÉCULIER.** Cette mission, selon M. Bounda Balonzi, porte sur la vérification et le contrôle des dossiers d'exécution des travaux, le contrôle et la surveillance des travaux, la gestion administrative et financière des travaux. Pour toutes ces tâches, la structure de la mission de contrôle doit être efficace, tant dans sa composition avec des experts spécialisés, que dans son organisation en vue de mener à bien les principales prestations que sont la conduite

des travaux et le contrôle de qualité. A la tête d'une structure en quête de reconnaissance, le directeur général du LNBTPG pense que tous les projets de constructions lancés par des maîtres d'ouvrages, publics ou privés, doivent nécessairement faire l'objet d'une étude, à l'effet de minimiser les risques lors de la réalisation, et de maîtriser le coût du projet. « En ce sens, le LNBTPG offre ses services, préalablement à la construction, pour en déterminer les capacités portantes des sols à diverses profondeurs et de proposer les solutions techniques les plus adaptées pour le type de fondations à choisir. Dans la construction, nous assurons le contrôle qualité, la conformité des matériaux de construction par des essais en laboratoire », explique-t-il. Le statut d'établissement public à caractère indus-

triel et commercial permet à la structure de travailler aussi bien pour l'Etat et ses démembrés, que pour les privés et les personnes physiques. Pour autant, l'Etat étant le plus grand pourvoyeur de travaux, le LNBTPG doit jouer le rôle de "bras séculier" dans les études, le contrôle et l'expertise dans les travaux de BTP. **ABERRATION.** Autrement dit, l'Etat ne devrait pas construire sans s'attacher au préalable les services de son instrument, qui lui garantit la qualité des travaux réalisés par les entreprises, et donc la pérennité des ouvrages construits. Dans plusieurs pays du monde, il existe un organisme étatique chargé de veiller au strict respect des prescriptions techniques liées à la construction. Ces dernières années, le LNBTPG a quand même participé à plusieurs projets routiers dont les principaux sont Ndjolé-Medoumane, Mouila-Ndendé, Lambaré-Fougamou, Lastoursville-La Léyou. Il a aussi participé aux travaux de modernisation de l'aéroport de Port-Gentil. Aujourd'hui, dans le cadre des projets de l'Etat, il est impliqué essentiellement sur les routes PK 5-PK 12 et Forasol-Mbenga, dans la ville de sable. Pour ces deux projets, selon Léon Armel Bounda Balonzi, le LNBTPG n'est pas connu de façon contractuelle. Il est plutôt sous-traitant des bureaux de contrôle qui assurent la maîtrise d'œuvre. Cette situation est d'autant plus problématique qu'il conviendrait que les donneurs d'ordre s'y penchent. C'est tout de même une aberration d'être sous-traitant dans son propre pays.

Photo : GRM/ L'Union

Photo : D.R

Photo : Jean Macdouma